

Parcours "Le règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)"

ORGANISATION :

Mixte

DATES ET HORAIRES :

DUREE :

LIEU

FORMATEUR

0

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les notions clés du RGPD et en comprendre les principes fondamentaux appliqués au secteur de la santé.
- Identifier les acteurs internes et externes, ainsi que leurs responsabilités dans le traitement des données.
- Comprendre les enjeux de la protection des données personnelles en santé et les obligations associées.
- Appliquer une méthode de mise en conformité de son organisme.
- Sécuriser et encadrer les traitements de données dans le respect du RGPD.

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : Les fondamentaux du RGPD pour les organismes du secteur de la santé

- Les bases de la protection des données à caractère personnel
- La mise en conformité dans le contexte du secteur de la santé

MODULE 2 : Construire et mettre en œuvre sa démarche de mise en conformité RGPD pour les organismes du secteur de la santé

- Revue des fondamentaux de la protection des données à caractère personnel
- Initier sa démarche de mise en conformité
- Le registre des activités de traitement
- Sécuriser les données

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

WELIOM propose cette formation sous la modalité **synchrone** :

- en présentiel (dans les locaux du client ou une salle de formation à l'extérieur de ses bureaux)
- en distanciel (classe virtuelle)
- en Blended-Learning/formation mixte: du présentiel et du distanciel peuvent être envisagé sur demande.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

WELIOM utilise les enseignements de la pédagogie active pour construire ses formations, avec une juste répartition de la théorie et de la pratique.

Nos formations sont constituées des éléments suivants :

- Un apport de connaissances sur l'ensemble des sujets abordés
- Des mises en situation et des cas concrets
- Des exercices pratiques et des quiz pour animer et favoriser l'engagement du stagiaire

Les supports pédagogiques correspondants sont donc fournis :

- Le support de cours fourni au format numérique
- Les exercices et descriptions des cas concrets
- Des quiz et réponses attendues

Des ressources documentaires peuvent également être mises à disposition des apprenants par le formateur.

MODALITES D'ÉVALUATION

En amont de la formation

- Une qualification du besoin est faite, par entretien avec le donneur d'ordre. Un questionnaire est également envoyé aux stagiaires avec leur convocation pour **comprendre leurs enjeux et leurs attentes**, prendre en compte la spécificité de leur activité mais également le niveau de maturité de leur organisation et des compétences du stagiaire sur les sujets abordés.

Au début de la formation

- Un test de positionnement identifie le niveau des apprenants sur le sujet de la formation et recueille leurs attentes.

Tout au long de la formation

- Évaluation continue des acquis avec des questions orales, des quiz, des exercices, des cas pratiques et des mises en situation.

A la fin de la formation

- Évaluation pour mesurer l'acquisition des compétences.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application dans la vie professionnelle, ou les impacts sur le projet professionnel en cas de recherche d'emploi.